



INTERCO
JUSTICE

Pour adhérer à la
CFDT :



 @interco_cfdt

 /intercocfdt

INTERCO.CFDT.FR

10 mars 2025

Déclaration liminaire Comité social d'administration centrale 10 mars 2025

Madame la secrétaire générale
Mesdames, messieurs les membres du CSA-AC

La CFDT vous renvoie à l'intégralité de ses déclarations liminaires depuis de le début de ce mandat.

Ce renvoi s'explique par une raison simple : **rien n'avance** au sein de cette administration centrale !

Ou plutôt cette administration avance de façon anarchique comme si les agents pouvaient s'adapter à tous les changements, à toutes les lubies particulièrement en matière de **réorganisations**, surtout lorsqu'il est question de créer des nouveaux postes de chefs... Ces mêmes réorganisations qui ne semblent être communiquées que pour la forme à cette instance quand cela est déjà fait ou presque.

Le dicton « l'intendance suivra » semble guider l'action de cette administration centrale tant la parole des agents et de leurs représentants est mise de côté.

L'exemple de la « cellule de veille RH AC » est aussi flagrant : en cas de saisine, aucune réponse depuis plus d'un mois... son rôle ne semble être que de retarder les sujets pour que l'administration n'ait pas à les traiter. Et en attendant, les situations de travail continuent de se dégrader....

Le secrétariat général (SG) se pose en donneur de leçons mais ne respecte pas lui-même les principes de base en matière de **ressources humaines** : toujours aucune note ni circulaire diffusée aux agents qui n'ont donc aucun moyen de s'assurer du respect de leurs droits.

Pire, ce même SG qui dit porter la **négociation QVCT** (qualité de vie et conditions de travail) au nom du ministre fait parfois le contraire de ce qui est attendu dans ses propres services.

En matière **d'attractivité**, on est très loin du compte quand on voit le fonctionnement et les conditions globales de travail en administration centrale. Et le nombre de postes en sortie d'école et primo-affectations explose pour mieux démontrer combien ces postes ne sont plus valorisés voire fuis.

Alors Madame la secrétaire générale, quand allons-nous pouvoir sérieusement traiter au fond des sujets et arrêter le dialogue social de façade ?

La CFDT y est prête et vous ?

Les représentants au CSA-AC :

Jean-Jacques Rédarès, Maryne Macle, Elisabeth Matias,
Anne-Laure Héroguel, Emmanuelle François, Jean-Philippe Pinho

Pour nous contacter : synd-cfdt-ac@justice.fr – tél : 01.46.34.78.56